



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un brillant fiscaliste à la tête de l'Administration cantonale des impôts, épaulé par un gestionnaire confirmé

Le Conseil d'Etat a désigné M. Philippe Maillard en qualité de chef de l'Administration cantonale des impôts. Directeur au sein d'une fiduciaire internationale, ce spécialiste reconnu du conseil fiscal a débuté sa carrière à l'ACI. Pour renforcer la direction du service, le Gouvernement a décidé d'adjoindre au nouveau chef des impôts une valeur confirmée de la gestion administrative en la personne de M. Eric Horisberger, actuel responsable ad intérim de l'ACI.

La nouvelle équipe entrera en fonction courant août.

A la suite de la démission du chef de l'ACI le 29 janvier dernier, M. Eric Horisberger, chef d'office d'impôt, a été désigné à ce poste à titre provisoire, tandis qu'une procédure de recrutement était ouverte. Présidée par la secrétaire générale du Département des finances et composée notamment du directeur financier des Hospices et d'un professeur de droit fiscal à l'UNIL, la commission de sélection a appuyé à l'unanimité la candidature externe de M. Philippe Maillard, brillant fiscaliste, capable selon elle de jouer un rôle déterminant dans la politique fiscale du canton, mais aussi dans le cadre de la Conférence suisse des impôts.

Actuellement, l'ACI et ses 700 collaborateurs traversent une importante phase de modernisation administrative (Harmonie 2006), tout en menant à bien l'opération complexe de passage à la taxation annuelle. Aussi le chef du Département des finances a-t-il souhaité maintenir au sein de la direction générale des impôts les compétences avérées de M. Horisberger en matière d'organisation et de conduite opérationnelle du service, dans la continuité des projets en cours.

Le Conseil d'Etat a encouragé le principe d'une direction renforcée de l'ACI. Il a

désigné MM. Maillard en qualité de chef de l'Administration cantonale des impôts et Horisberger comme chef de service adjoint, avec le titre de directeur administratif. Le Gouvernement constate avec satisfaction que les deux hommes sont issus à des degrés divers de l'administration cantonale, qui sait produire et reconnaître les meilleures compétences.

· Agé de 49 ans, marié et père de deux enfants, Philippe Maillard est licencié en droit. Adjoint au chef de l'ACI pendant cinq ans comme chef de la section juridique, il entre en 1989 au service d'une société fiduciaire internationale où il dirige le département fiscal, puis son siège lausannois. Il quitte les tâches de gestion en 2000 pour rejoindre la direction d'une grande entreprise concurrente où il retrouve le métier du conseil fiscal. Très actif en outre dans l'enseignement de la fiscalité, il est également juge assesseur auprès du Tribunal administratif depuis 1995 et jusqu'à sa prochaine entrée en fonction.

· Agé de 52 ans, marié et père de trois enfants, Eric Horisberger débute sa carrière à l'ACI comme employé d'administration. Titulaire d'un CFC en 1974, il gravit les échelons du service et acquiert une parfaite connaissance du terrain de l'administration fiscale, jusqu'à sa désignation comme chef de l'Office d'impôt de Lausanne-Ville en 2000.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 05 juin 2003

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Pascal Broulis, chef du Département des finances (021/ 316 20 01); Philippe Maillard, chef de l'Administration cantonale des impôts (079/ 213 69 62).